



1244 - La clé pour la paix en Europe

Le nouveau livre de l'ancien ministre des Affaires étrangères de la Yougoslavie, Živadin Jovanović

Par [Forum de Belgrade pour un monde égalitaire](#)

Mondialisation.ca, 22 janvier 2019

[Horizons et débats](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#), [Histoire et Géopolitique](#), [Histoire, société et culture](#)

Analyses: [LES BALKANS](#)

La Coopérative littéraire serbe, la plus ancienne maison d'édition de la Serbie, vient d'annoncer la publication du livre «1244 - A Key to Peace in Europe» [la clé pour la paix en Europe], rédigé par Živadin Jovanović, ancien ministre des Affaires étrangères de la Yougoslavie (1998-2000). M. Dragan Lakićević, rédacteur en chef de la Coopérative littéraire serbe, Milo Lompar, l'ambassadeur Dragomir Vučićević et l'auteur ont présenté le livre aux auditeurs et aux médias.

Le livre est un recueil d'articles, d'interviews et de discours publics de l'auteur publiés entre 1997 et septembre 2018 qui concernent la province serbe autonome Kosovo et Métochie. Il comprend 890 pages et 5 chapitres: la période du terrorisme, la période de l'agression, la période des illusions, la période du réveil et les documents. Comptent parmi les experts l'universitaire Vlado Strugar, le Pr Milo Lompar, le Pr Ćedomir Štrbac ainsi que les rédacteurs M. l'ambassadeur Dragomir Vučićević (retraité) et l'écrivain Dragan Lakićević. Les maisons d'édition qui ont participé à ce projet sont le Forum de Belgrade pour un monde égalitaire et la Coopérative littéraire serbe.

Selon le Pr Milo Lompar ce livre reflète bien la continuité des avis de l'auteur au sujet de la souveraineté et des intérêts nationaux de la Serbie et du peuple serbe. On retrouve également ces avis dans la carrière diplomatique de l'auteur au fil des décennies et dans ses fonctions publiques. L'engagement continu de l'auteur pour le respect inconditionnel du droit international et de la résolution N° 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies concernant la résolution du problème de la province serbe Kosovo et Métochie reflète parfaitement sa compréhension de l'importance actuelle du Kosovo et Métochie d'une part pour la Serbie et le peuple serbe, mais également pour la paix et la stabilité dans les Balkans et en Europe. Selon M. Lompar, avec plus de 1300 monuments médiévaux serbes, cette province est le centre du Patriarcat de l'Eglise orthodoxe serbe et donc étroitement liée avec l'identité étatique, nationale, culturelle et religieuse. Il conclut que le livre de M. Živadin Jovanović confirme les racines de la souveraineté et de la tradition de la nation serbe rétablie au XIXe siècle et le droit à l'égalité et l'autogestion de tous les citoyens et de toutes les communautés nationales vivant dans cette région, indépendamment de leur nationalité ou de leur religion. Il souligne en particulier la haute valeur documentaire de cet ouvrage.

En ce qui concerne les positions primordiales de l'auteur, M. l'Ambassadeur Dragomir Vučićević a affirmé que la Serbie devait plus réfléchir à soi-même et à ses intérêts à long terme, qu'aux attentes actuelles des groupes d'intérêts internationaux, car ces derniers sont guidés exclusivement par leurs propres intérêts géopolitiques. La Serbie doit se tenir

aux principes fondamentaux du droit international et aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, sans prendre en considération si tel ou tel acteur les respecte ou non. Elle devrait développer des relations équilibrées avec tous les acteurs internationaux, notamment avec les amis fiables de longue date n'ayant pas participé à l'agression de l'OTAN et qui par conséquent ne reconnaissent pas la sécession illégale et unilatérale du Kosovo. Vučićević a mis en exergue la thèse de l'auteur selon laquelle la Serbie a uniquement besoin de l'Union européenne lorsque cette dernière a besoin de la Serbie.

En outre, l'adhésion à l'Union européenne est un but légitime, sous condition qu'elle n'exige aucune entrave à la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Serbie. Une solution juste et durable pour Kosovo et Métochie n'est possible que sur la base du respect de la Charte des Nations Unies, de l'acte final de la CSCE (1975), de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies et des principes de bases de la Constitution de la Serbie. Vučićević avertit que toutes tentatives d'imposer à la Serbie des solutions permettant des entraves aux principes fondamentaux du droit international, à la sécurité et la coopération en Europe et aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU ouvriraient la voie à l'instabilité et à la création de conflits sur les Balkans et en Europe.

L'auteur lui-même a rappelé que la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité de l'ONU fut le résultat de négociations extrêmement difficiles menées pendant deux mois à l'aide d'une médiation russe, alors que l'agression de l'OTAN était encore en cours. A son avis, il est peu probable que le format étroit et fermé des négociations de Bruxelles puisse conduire à une solution équilibrée, équitable et durable du problème du Kosovo et Métochie. Alors que l'Occident n'était pas capable de terminer la guerre de l'OTAN en 1999 sans le rôle clé de la Russie (Viktor Tchernomyrdin), comment serait-il capable aujourd'hui, 20 ans après cette guerre, de résoudre la question du statut du Kosovo et Métochie, question principale issue de cette guerre, tant que la Russie en est exclue! La Russie de Poutine aurait-elle moins de poids, serait-elle moins qualifiée pour trouver des solutions pacifiques aux problèmes internationaux, dont celui du Kosovo et Métochie?! Ou alors, tourné autrement, l'Occident serait-il aujourd'hui un acteur européen et mondial plus important qu'en 1999? Et Jovanović d'ajouter que la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité de l'ONU englobe les positions et les intérêts de tous les acteurs importants dans les relations européennes et mondiales, y compris ceux de la Russie et de la Chine. Considérant que cela était déjà le cas en 1999 - au moment de l'apogée de la prédominance de l'ordre mondial unipolaire -, il s'en suit qu'aujourd'hui, dans le cadre des relations mondiales multipolaires, cela est tout aussi nécessaire. La tentative de résoudre le problème dans un format limité à l'Union européenne révèle l'intention d'exclure la Russie et la Chine et d'exercer un chantage pour réaliser les intérêts géopolitiques de l'Occident, donc de l'UE et de l'OTAN. Au lieu de créer une solution équilibrée et durable, l'acceptation de telles tentatives contrecarrerait les tendances globales et provoquerait une déstabilisation supplémentaire dans les Balkans et en Europe.

M. Jovanović a également rappelé le 80e anniversaire de l'Accord de Munich concernant la région des Sudètes qui doit «protéger» les droits de la minorité nationale allemande et «sauver» la paix en Europe. Il déclare: «Nous savons tous qui a participé à cet «accord», qui en a été sciemment exclu et quel fut le résultat de cet «accord exhaustif et contraignant» du 30 septembre 1938. •

(Traduction *Horizons et débats*)

Après la fin de la guerre contre la Yougoslavie en 1999, le Conseil de sécurité des Nations Unies adopte la résolution n° 1244 (1999) du 10 juin 1999, connue par le grand public comme la Résolution sur le Kosovo. Depuis lors, 20 ans se sont écoulés. En octobre 1998, le Bundestag allemand prend, à grande majorité, la décision fatidique de participer à la guerre. Le rapport sténographique correspondant à la 248e séance du Bundestag allemand du 16 octobre 1998 est accessible au public (Plenarprotokoll 13/248).

Des spécialistes en droit international et des organisations d'avocats allemands déposent alors une plainte pénale contre les va-t'en-guerre de l'époque. Le procureur général Nehm reboute les plaintes en arguant que le terme de «guerre d'agression» ne peut pas être interprété uniquement comme une intervention militaire. Par la suite, le gouvernement fédéral utilise le terme artificielle d'«intervention humanitaire» pour justifier cette guerre, cependant toujours sans la décision du Conseil de sécurité de l'ONU.

Quoi que l'on en dise – tout cela reste contraire au droit international. On a l'impression que ces événements n'ont toujours pas été suffisamment analysés, que ce soit sur le plan politique, juridique ou moral. Comment expliquer autrement que les va-t'en-guerre allemands s'en soient sortis si facilement, sans provoquer un tollé, sans aucune forte critique internationale destructrice? Du moins, on n'en a jamais entendu parler.

L'actuel gouvernement Merkel avoue ouvertement que ses poulain de l'époque – l'UÇK – obtient un soutien dans les domaines du conseil et du financement pour créer une armée régulière. A quoi bon? A peine que les morts de 1999 sont ensevelis, on voit déjà surgir devant nos yeux la prochaine atrocité: le mise en place d'une armée officielle au Kosovo ne signifie rien d'autre que: «on continue comme avant.»

L'ancien ministre des Affaires étrangères de la Yougoslavie, Živadin Jovanović (1998-2000) vient de publier un volumineux livre, avec le soutien du «Forum de Belgrade pour un monde égalitaire» qui traite de la politique pour la paix en Europe et analyse en particulier la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies, avec toutes ses ramifications et conséquences. On dispose déjà d'un résumé en anglais. La traduction complète de ce livre rédigé en serbe suivra est prévue.

Barbara Hug

Cette Résolution, acceptée par le Conseil de sécurité de l'ONU le 19 juin 1999, clôt les 78 jours de la guerre d'agression de l'OTAN contre la Serbie (République fédérale de Yougoslavie), fixant la garantie de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Serbie ainsi qu'une autonomie significative pour la province Kosovo et Métochie au sein de la Serbie. Néanmoins, en 2008, la direction de la province proclama la sécession unilatérale du Kosovo de la Serbie. Cet acte fut rapidement reconnu par les membres de l'OTAN et de l'UE, à l'exception de l'Espagne, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Grèce et de Chypre.

La source originale de cet article est [Horizons et débats](#)

Copyright © [Forum de Belgrade pour un monde égalitaire](#), [Horizons et débats](#), 2019

Articles Par : [Forum de Belgrade pour un monde égalitaire](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca